

# Concepts : l'autonomie

## 1 :

Que signifie autonomie ? Autonomie « possibilité de décider, pour un organisme, un individu, sans en référer à un pouvoir central, à une hiérarchie, une autorité. »<sup>1</sup>, « droit de gouverner par ses propres lois »<sup>2</sup>

La notion d'autonomie remonte au droit que les romains avaient laissé à certaines villes grecques de se gouverner elles-mêmes. D'un point de vue étymologique, le mot provient de la combinaison de deux mots grecs : auto (à soi-même, pour soi-même) et de nomos (la loi). C'est se donner à soi-même sa propre loi.

L'autonomie est souvent assimilée à la notion de liberté et d'indépendance pourtant elle s'inscrit dans un système d'interdépendances. L'autonomie n'est pas l'indépendance pas plus que son contraire n'est la dépendance.

Pour A.M.Polet Masset (psychologue), on peut définir l'autonomie en expliquant ce qu'elle n'est pas.

- L'autonomie n'est ni l'individualisme, ni l'indépendance, ni la dépendance.
- L'autonomie n'est ni le désordre, ni la liberté, ni la contrainte.
- L'autonomie n'est ni l'indifférence, ni le pouvoir absolu, ni l'absence d'identité.

L'autonomie se définit autour de trois axes :

Un axe allant de la dépendance à l'indépendance. L'autonomie consiste « à assumer ses dépendances et évoluer vers une certaine indépendance, le tout se manifestant dans des comportements de communication et de partage avec autrui : on parle alors d'interdépendance »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> le petit Larousse p 102

<sup>2</sup> Petit Robert p 136

<sup>3</sup> POLET-MASSSET (AM), Passeport pour l'autonomie : affirmez votre rôle propre, chapitre 1 p16, Paris, Editions Lamarre, 1993.

L'autonomie relève d'un lien à autrui. Cela implique de n'être ni dépendant ni dans l'indépendance totale. L'indépendance est l'incapacité ou la non volonté de s'intégrer dans un lien de subordination. Cette perspective ne correspond pas aux exigences d'une organisation. La dépendance peut être vue comme un besoin de sécurité en ne prenant pas de responsabilité

Le deuxième axe va du respect de la loi à la liberté. Il représente la connaissance de son territoire. Cela permet d'établir des limites et des règles d'interaction et de collaboration harmonieuse. Les règles sont celles de la société, d'une organisation ou ses propres règles. A l'opposé, le rejet des règles conduit à l'individualisme, la liberté.

Cette axe correspond à la connaissance des règles de fonctionnement de l'organisation. Ce qui favorise la collaboration et le positionnement dans son champ de compétence, d'action ou dans le temps. La connaissance de son champ de compétence permet l'action ou l'agir de manière responsable. L'autonomie fait appel à la notion de responsabilité.

Le dernier axe est celui des zones de pouvoir respectives et propres au statut et à la fonction de chacun. Il fait appel aux marges de manœuvre, à des zones d'autonomie pouvant générer une forme de pouvoir, celui d'agir. Cet axe participe à la conscience de soi et à la responsabilité puisqu'il amène à faire des choix en tenant compte d'autrui. L'autonomie est associé à la notion de pouvoir et de responsabilité.

D'après ces trois axes, l'autonomie prend en compte la présence d'autrui, la loi ou les règles et la conscience de soi. Elle peut se présenter selon deux pôles : l'environnement (dont autrui fait partie) et soi-même.

L'autonomie s'inscrit dans un système de dépendances interactives. Elle suppose une adaptation permanente de l'individu. Il est nécessaire de se situer pour déterminer son degré d'autonomie puisque chaque axe est scindé en deux parties opposées allant de la marge de manœuvre dans un contexte donné à la contrainte. L'autonomie sur les trois axes est sa propre capacité à déterminer des règles de conduite en fonction de l'environnement, en vue d'une finalité connue et voulue.

L'autonomie professionnelle est le droit de s'administrer librement mais dans le cadre d'une organisation plus vaste que régit un pouvoir central. Elle se définit par la marge de manœuvre laissée au professionnel dans la réalisation des ses tâches ou de ses prises de décision. De ce fait l'autonomie n'exclut pas la dépendance puisque c'est la références à des

règles extérieures reconnues et acceptées qui définit le territoire de l'autonomie. Ces règles permettent à chacun d'apprécier sa marge de manœuvre, son pouvoir d'initiative et les limites de ses responsabilités.

E.Morin (psychosociologue) définit l'autonomie comme une capacité à agir avec réflexion et en pleine connaissance des enjeux personnels et sociaux des actions. Cela suppose faire des choix, se situer, se donner des règles. Il est donc indispensable de se connaître et de se prendre en charge. Cette définition correspond à l'autonomie professionnelle. Elle fait appel à la compétence, à la connaissance du cadre de règles et à la capacité de faire des choix. Les choix seront différents en fonction de son niveau de compétences. Connaître le cadre de règles permet d'agir dans son champ de compétence et de prendre ses responsabilités. Se donner des règles c'est déterminer les valeurs personnelles et professionnelles qui vont guider dans l'évaluation des risques de ses choix. Elle permet d'agir sur la motivation et permet ainsi de faire des choix.

« L'autonomie repose sur la capacité de la personne à faire des choix, à assimiler ses propres décisions, à se sentir responsable de ses actes, à savoir se positionner par rapport à l'ordre social, à être cohérent avec ses valeurs, à repérer les règles et lois qu'elle respecte et cela en étant conscient du pourquoi elle les respecte »<sup>4</sup>

L'autonomie ne s'apprend pas, ne se prend pas, ne se décrète pas mais se constate. Elle se construit. Elle est le résultat d'un processus d'évolution qui suppose une prise de conscience de soi et de son positionnement.

Le processus d'autonomisation comme tout processus est une succession d'étapes. Cela implique pour l'apprenant de passer d'une étape à l'autre. Il est soutenu par le sens que l'on donne à l'action. Le processus a quatre étapes : soumission, opposition, individualisme, coopération.

La première étape est une étape de découverte. C'est une période d'apprentissage où l'apprenant n'assume pas de responsabilité, les connaissances sont insuffisantes pour prendre des décisions. C'est une relation de soumission, de dépendance. Il va essayer d'affirmer son indépendance ou chercher à rester dans la dépendance. Le risque en restant à ce niveau est de

---

<sup>4</sup> NUNGE (O) MORTERA (S), Être autonome à l'écoute de ses vrais besoins, p 14, Paris, Edition Jouvance, 1998.

ne pas pouvoir se responsabiliser. Si l'apprenant souhaite exister sans être complètement dépendant, il passe à l'étape suivante.

La deuxième étape est une relation d'opposition. Pendant cette phase, les connaissances commencent à être suffisantes pour oser passer à l'action soi-même. L'apprenant souhaite se détacher de sa relation de soumission. C'est la contre dépendance. cette étape est marquée par l'ambivalence : celle de vouloir se détacher de sa dépendance à autrui mais dans une certaine insécurité personnelle.

A l'étape suivante, l'individualisme apparaît. L'apprenant pense et agit par lui-même. Il le fait de manière libre. Cette étape est favorisée par les connaissances et les compétences et fait appel à l'indépendance. L'individu agit librement sans référence à quoi que ce soit ou qui que se soit. Il marque une séparation nette d'avec la dépendance à autrui. Il a confiance en ses compétences, qui existent vraiment. Cette étape participe à la construction identitaire.

Il est dangereux de toujours rester dans cette phase puisqu'elle est centrée sur soi et où peut développer le narcissisme d'où un manque d'ouverture à l'autre.

La dernière étape est celle de la coopération. C'est une phase d'interdépendance. Dans cette relation l'autre est considéré comme son égal, un pair. Les compétences de chacun sont reconnues. L'autonomie peut être une motivation à travailler avec l'autre.

Ce processus est en perpétuelle évolution. On passe d'un processus à un autre sans arrêt. A tout instant du processus, il est important de ne pas en oublier le sens. L'autonomie participe donc à la construction identitaire.

L'autonomie est le résultat d'un processus d'évolution qui suppose une prise de conscience de soi et de son positionnement. C'est trouver des solutions entre dépendance et indépendance. Acquérir ce qui est nécessaire pour se structurer et accéder à son identité.

Etre autonome, c'est se régir par ses propres lois ; C'est le droit de se gouverner par ses propres lois, de déterminer librement les règles auxquelles on se soumet. L'autonomie n'est pas l'absence de règles mais l'intériorisation de règles.

L'autonomie se vit dans une relation d'interdépendance avec l'environnement. Elle permet d'accéder au libre choix, à la capacité de se positionner en restant en accord avec des

règles et des valeurs établies. Elle fait appel à la responsabilisation et à la construction de l'identité professionnelle. Elle donne la confiance dans sa capacité d'agir.

Suivant son degré d'autonomie, il est possible de satisfaire ses besoins et de se développer. Elle donne le pouvoir de répondre à ces besoins et participe à la réalisation de soi. Cette réalisation de soi est un niveau de la pyramide des besoins de Maslow. Cette théorie élaborée par A.Maslow définit une hiérarchisation des besoins chez l'individu : besoins physiologiques, de sécurité, liés à l'appartenance et à l'amour, liés à l'estime de soi et à la réalisation de soi. Si tous ces besoins sont satisfaits il y aura motivation.

L'autonomie professionnelle se définit autour de la marge de manœuvre dont dispose un professionnel au sein d'une organisation pour réaliser ses tâches. Elle suppose un respect de la personne dans les situations de travail multi disciplinaires.

## 2 :

L'étymologie définit l'autonomie d'un individu, d'un groupe comme sa capacité à se donner lui-même (*autos* en grec), sa propre loi (*nomos* en grec). Le préfixe « auto » montre la voie : c'est soi, le sujet qui pense et décide. ***La personne autonome se gouverne elle-même « tout en se liant aux valeurs et règles dont elle fait partie »***<sup>5</sup>.

« L'autonomie s'inscrit comme une version moderne du concept de liberté développé par les philosophes anciens. La réflexion qu'ils ont menée imprègne toujours une certaine appréhension de l'autonomie.

Pour être libre, l'homme doit combattre l'attrait exercé par les puissances de l'affectivité et se soumettre volontairement aux préceptes de la raison. Le « connais-toi toi-même » socratique demeure à cet égard le plus bel exemple d'invite à l'autonomie. Se connaître, savoir ce qui nous enchaîne, conditionnent l'accès au bien-faire et au bien-penser. L'homme apparaît comme l'auteur de sa plus grande autonomie mais aussi comme sa plus grande entrave. »<sup>6</sup>

D'un point de vue psychosociologique, l'autonomie est l'axe qui permet le développement de l'être humain, actualisation de soi ou réalisation de soi. Elle consiste à « assumer ses dépendances et évoluer vers une certaine indépendance, le tout se manifestant dans des

---

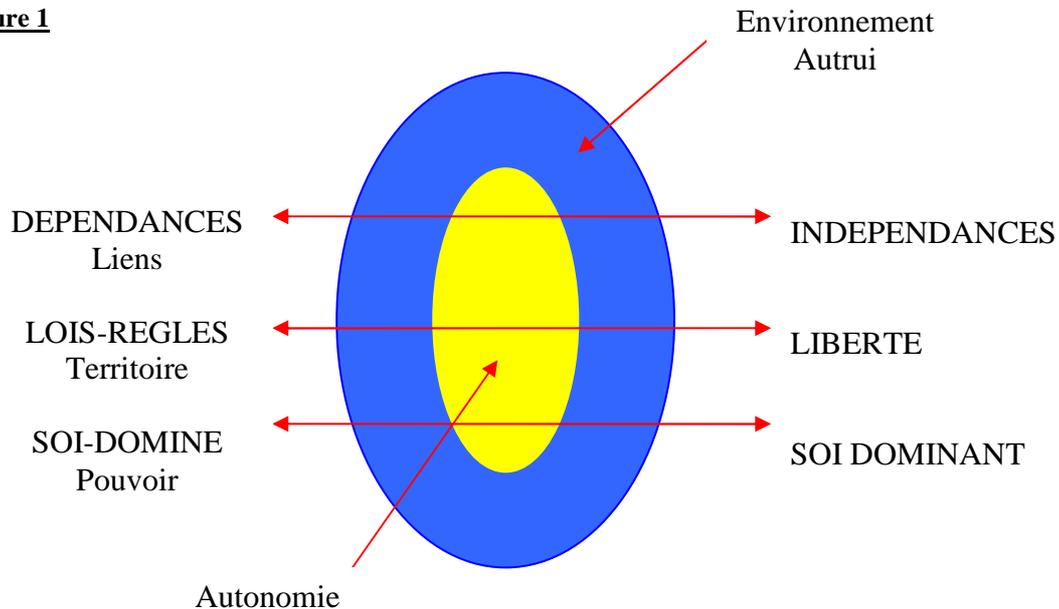
<sup>5</sup> BOUSQUIE (D), EUDELIN (B), Cour sur le concept de responsabilité, janvier 2006.

<sup>6</sup> RENAULT (M.J), De la réalisation du concept d'autonomie dans la formation des étudiants en soins infirmiers, Recherche en Soins Infirmiers, n°59, décembre 1999, p. 69.

comportements de communication et de partage avec autrui : on parle alors d'interdépendance. »<sup>7</sup>

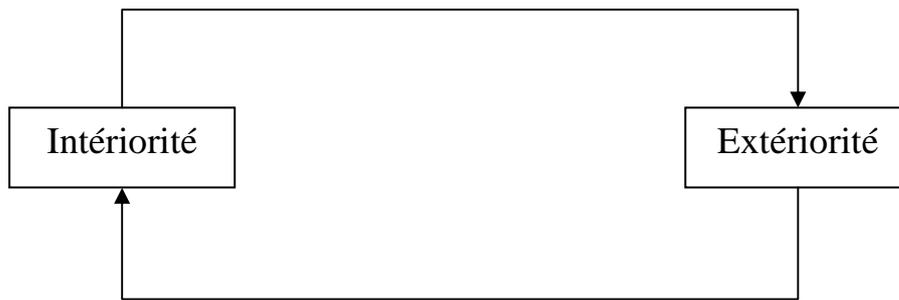
Elle est représentée selon trois axes (cf. figure 1) par rapport auxquels il est nécessaire de se situer, nous pouvons l'identifier comme relevant du lien à autrui, du territoire à gérer et de la répartition des pouvoirs de chacun.

**Figure 1**



Etre autonome implique une relation interdépendante à autrui : ni dépendance, ni indépendance totale (premier axe). Cet axe situe l'autonomie dans un continuum entre la dépendance et l'indépendance, lié à l'environnement dont autrui est une donnée essentielle. L'autonomie sur cet axe consiste à assumer ses dépendances et à évoluer vers une certaine indépendance, le tout se manifestant dans des comportements de communication et de partage avec autrui : on parle donc d'interdépendance. Edgar MORIN l'a schématisé à partir du concept de rétroaction qui permet de voir l'autonomie autrement que par l'opposition à la dépendance. Le principe de rétroaction articule dans une même dynamique, l'action de l'homme sur son environnement et inversement. Il le schématise par l'illustration suivante :

<sup>7</sup> POLET-MASSET (AM), Passeport pour l'autonomie, Edition Lamarre, 1993, p. 20.



Cette illustration permet de comprendre que *l'autonomie est alimentée par les dépendances de l'être humain à l'égard du milieu extérieur*. Cette dynamique pose le sujet comme un individu capable de stratégies, apte à utiliser les déterminismes et les aléas.

Pour atteindre son objectif, l'individu va, grâce au développement de son intelligence créatrice, utiliser les contraintes et les incertitudes comme des éléments nutritifs de son autonomie, il les assimile, les utilise et les modifie. Progressivement, son autonomie se construit donc au travers et par les dépendances auxquelles il est soumis, en raison de sa capacité à prendre une distance dans l'espace, le temps, et les significations par rapport aux situations vécues.



La [connaissance du territoire](#) temporel et spatial (deuxième axe) permet à chacun d'établir les limites et les règles d'interaction et de collaboration harmonieuse. Sur cet axe, la personne autonome prend de la distance par rapport aux règles imposées par la vie en société, non pas pour s'y soustraire mais pour les utiliser comme des instruments d'organisation. Elle a conscience qu'à l'autonomie envisagée dans son rapport à soi s'ajoute la dimension des relations avec autrui. L'homme est appréhendé non seulement comme une individualité pensante mais aussi comme un être social. Son comportement obéit aux lois qu'il s'est donné lui-même ou aux lois dont il a compris et accepté la valeur. De ce fait, son autonomie est

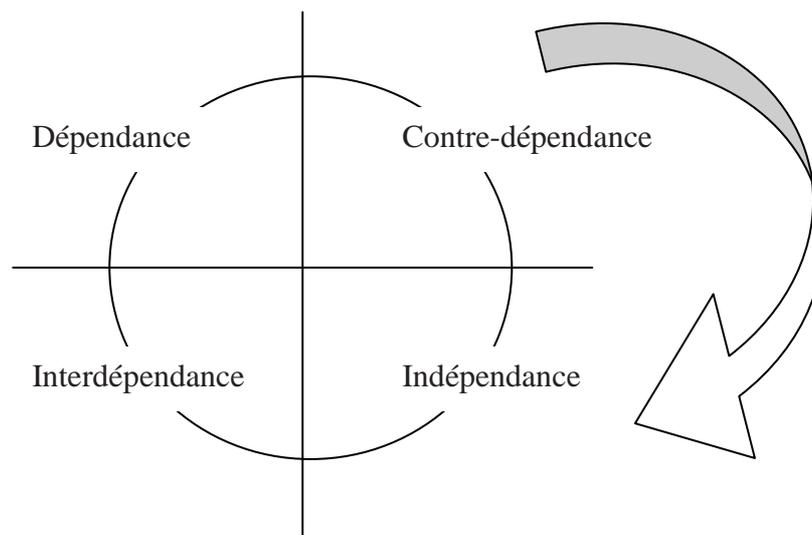
fondée sur les règles qu'il s'impose à lui-même. Ainsi, la liberté du sujet va se développer grâce à l'élargissement et la multiplication de ses conditions d'interventions, ses choix et ses décisions qui vont nécessiter d'accroître les possibilités d'observation, d'information et de connaissances. L'autonomie est relative, toute en nuances, elle impose une réflexion fluide et elle s'accroît quand on la partage.

L'autonomie nécessite l'approfondissement des conditions de choix à plusieurs niveaux par :

- la création d'alternatives, c'est-à-dire une réflexion sur le jeu des possibles,
- la possibilité de choisir parmi les possibles,
- la capacité à opter pour des stratégies utilisant les contraintes pour atteindre l'action choisie.

Pour le dernier axe, il s'agit de spécifier les zones de pouvoir respectives et propres au statut et à la fonction de chacun. Le statut permet de définir puis formaliser l'exercice d'une activité. De ce fait, l'élaboration de l'autonomie s'appuie sur la responsabilité et la conscience de soi. La rencontre avec autrui oblige chacun à prendre conscience de son pouvoir, de sa force ou de sa faiblesse. La nécessité de partager le pouvoir amène à faire des choix, à s'engager en tenant compte de l'autre.

L'autonomie est un cycle qui comprend quatre étapes correspondant chacune à un degré d'autonomie. :



**3:**